

Archiver les sciences sociales dans leur contexte institutionnel :
le cas de l'École des hautes études en sciences sociales
Brigitte Mazon

Citer ce document / Cite this document :

Mazon Brigitte. Archiver les sciences sociales dans leur contexte institutionnel : le cas de l'École des hautes études en sciences sociales. In: La Gazette des archives, n°231, 2013. Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. pp. 183-198;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2013_num_231_3_5062

Document généré le 15/03/2017

Archiver les sciences sociales dans leur contexte institutionnel : le cas de l'École des hautes études en sciences sociales

Brigitte MAZON

« La sociologie [...] constitue ces archives de l'humanité dont nos fils auront besoin pour constituer fortement sur les racines de nos civilisations fragmentaires, l'édifice cohérent d'une civilisation humaine. »

Lucien Febvre,
notes du discours inaugural
de la sixième section de l'EPHE,
mars 1948¹.

Lucien Febvre et la création de la sixième section de l'École pratique des hautes études

Par ces « archives de l'humanité », Lucien Febvre désignait, dans les notes de son discours d'inauguration de la sixième section de l'École pratique des hautes études, ces archives des sciences sociales que les sociologues de la première moitié du XX^e siècle commençaient tout juste à constituer par la mise en œuvre d'enquêtes collectives. Lucien Febvre avait ouvert aux sociologues, aux ethnologues, aux psychologues et aux économistes les colonnes des *Annales d'histoire économique et sociale* fondées avec Marc Bloch en 1929. Il les rencontrait

¹ Fonds Lucien Febvre, EHESS, 107 EHE b.44. Cette note et quelques autres de Lucien Febvre à propos de la création de la sixième section de l'EPHE sont en cours de publication dans une prochaine livraison de la *Revue de Synthèse* par Éric Brian et Brigitte Mazon.

au centre de documentation sociale de Célestin Bouglé, au Centre de synthèse d'Henri Berr, les attirait à l'*Encyclopédie Française* dans l'avant-guerre et les invitait, en mars 1948, à rejoindre une institution naissante, dédiée à la recherche et à l'enseignement des sciences économiques et sociales : la sixième section de l'École pratique des hautes études (EPHE). Un peu plus tard, lors de la « Première semaine sociologique » organisée par le Centre d'études sociologiques, Lucien Febvre interpellait instamment les participants : « où sont vos enquêtes, où [sont] vos statistiques ? »¹. Quelques décennies plus tard, les archives des enquêtes sociologiques, auxquelles se sont ajoutées celles des anthropologues, représentent les plus volumineux fonds d'archives collectés par le service des archives de l'EHESS.

Née dans la période du grand renouvellement institutionnel de l'après-guerre, la section des sciences économiques et sociales, sixième section de l'EPHE, a été créée par un décret du 3 novembre 1947. Elle prit place aux côtés de la section des sciences historiques et de celle des sciences religieuses, respectivement quatrième et cinquième sections d'une École créée par Victor Duruy en 1868. Se distinguant du Collège de France où s'enseignait traditionnellement, devant un public large et anonyme, la « science en train de se faire », l'École pratique des hautes études avait pour mission d'accueillir des élèves sans condition d'âge, de diplôme ou de nationalité, pour les former à la pratique de la recherche au sein de séminaires affranchis de tout programme académique, bénéficiant d'une « absolue liberté laissée aux maîtres pour leurs études »². Inscrite dans cette forte tradition d'enseignement et de recherche, redéfinie de nos jours par « la formation à la recherche par la recherche », la jeune institution placée sous l'égide de Lucien Febvre allait porter l'héritage de l'école historique des *Annales* et de l'*Encyclopédie française* dans toutes les sciences humaines et sociales par l'ouverture et l'alliance des disciplines entre elles.

La croissance de la sixième section avait été très rapide³. L'originalité de l'enseignement, doublée de la réputation éditoriale des enseignants, aidés dans

¹ *Industrialisation et technologie*, recueil publié sous la direction de Georges Gurvitch, introduction de Lucien Febvre, Armand Colin, 1949, p. XI.

² DURUY (Victor), *Notes et souvenirs*, 1811-1894, Paris, 1901, p. 305.

³ De 7 membres fondateurs (Lucien Febvre, Fernand Braudel, Charles Morazé, Pierre Labrousse, Pierre Petot, Alexandre Koyré, Gabriel Le Bras), ils étaient devenus 32 en 1951 et 84 en 1961. Parmi eux citons : Raymond Aron, Georges Balandier, Roger Bastide, Roger Caillois, Georges Condominas, Louis Dumont, Pierre Francastel, Georges Friedmann, Louis Gernet, Lucien Goldmann, Georges Th. Guilbaud, Georges Gurvitch, Georges Lefebvre, André Leroi-Gourhan, Claude Lévi-Strauss, Lucien Lévy-Brühl, Jean Malaurie, Robert Mandrou, Ignace Meyerson, Denise Paulme, Germaine Tillon, Alain Touraine, Jean-Pierre Vernant, Pierre Vilar.

leurs publications par un service d'édition dynamique, attirait un public varié. On venait nombreux aux séminaires de sociologie de Georges Friedmann élargi au groupe de recherches sur « la communication de masse » d'Edgar Morin et de Roland Barthes. On se pressait chez Ignace Meyerson pour son cours de psychologie comparative qui a formé toute une génération de chercheurs¹. Les séminaires d'histoire de Fernand Braudel, Louis Gernet, Ernest Labrousse, Robert Mandrou, Jean Meuvret faisaient salle pleine et se poursuivaient dans la rue ou au café. Les séminaires d'histoire, de méthode et d'observation économique attiraient un public qui ne trouvait nulle part ailleurs de quoi alimenter une réflexion interdisciplinaire². En 1968, on chiffrait à 8 000 le nombre d'élèves ou d'auditeurs inscrits à la sixième section et le ministère de l'Éducation nationale s'inquiétait de la formation d'une « faculté clandestine », qui n'était toutefois pas habilitée à la collation des grades.

Si sa notoriété était grande et sa vitalité éditoriale exceptionnelle, la dernière-née des sections de l'École pratique des hautes études vivait dans des conditions matérielles difficiles car elle n'avait été dotée d'aucun local propre. Après avoir partagé avec les autres sections de l'EPHE quelques salles exiguës de la Sorbonne, elle s'installait de locations en sous-locations jusqu'à son implantation, en 1975, dans la Maison des sciences de l'homme, construite sur une idée de Fernand Braudel et Gaston Berger et achevée depuis peu.

Succédant à son maître Lucien Febvre en 1956, Fernand Braudel avait exercé la présidence de la sixième section jusqu'en 1972, avant de laisser la place à une troisième génération des *Annales*, sous la présidence de Jacques Le Goff. Celui-ci transforma la sixième section en établissement autonome, affranchi de sa matrice originelle de l'École pratique des hautes études pour devenir, par un décret du 25 janvier 1975, l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

¹ Jean-Pierre Vernant, Olivier Revault d'Allonnes, Émile Poulat, Marcel Détiéne.

² Des économistes et statisticiens étaient venus rejoindre la sixième section : de la faculté de Droit, de l'INSEE, du CNAM ; parmi eux citons : Claude Gruson, Jean Fourastié, Joseph Klatzmann, Edmond Malinvaud, Jean Meynaud, Jean Marchal, André Piatier.

Une prise en charge précoce des archives de l'institution

C'est à l'occasion de son premier déménagement, du 54 rue de Varenne vers le 54 boulevard Raspail, en 1975, que les archives des trois décennies fondatrices de l'EHESS, celles de la sixième section de l'EPHE, ont été prises en charge. Les services administratifs et le Centre de recherches historiques avaient laissé derrière eux plusieurs centaines de mètres linéaires de documents, entassés dans les placards, caves et greniers de leur logement provisoire. Fernand Braudel avait quitté ses fonctions de président de la sixième section en 1972, atteint par la limite d'âge des professeurs au Collège de France. Il conservait toutefois celle d'administrateur d'une fondation de statut privé, la Maison des sciences de l'homme, mais communiquait peu avec son successeur, le médiéviste Jacques Le Goff. En 1975, le premier secrétaire administratif de la section, Louis Velay, venait de mourir en fonction. La place octroyée à la jeune EHESS au 54 boulevard Raspail, après le départ des services du ministère de la Justice, ne comprenait pas d'espace de stockage dans les sous-sols, entièrement occupés par les magasins de la bibliothèque et les volumineux appareils informatiques du centre de calcul. Les services administratifs et le Centre de recherches historiques quittaient ainsi les locaux du 54 rue de Varenne, sans pouvoir envisager d'emporter et de stocker la masse documentaire accumulée pendant trois décennies. Le nouveau secrétaire général, François Pianelli, soucieux de conserver et de retrouver les pièces administratives essentielles de l'établissement, fit appel à une archiviste qu'il recruta parmi les personnels temporaires de la mission des Archives nationales auprès du rectorat de Paris. Les conditions étaient alors réunies pour une première « mise en archives » : un décès, un déménagement, un changement de statuts, un souci de conservation des documents administratifs et le recrutement d'un personnel affecté à cette mission¹. Ainsi fut créée, en 1975, la première « fonction archives » d'un établissement d'enseignement supérieur². Cette fonction, si elle a été décidée par un administrateur, a eu aussi pour caractéristique d'avoir été rapidement associée aux activités de recherche. C'est à l'historien François Furet, président de

¹ MAZON (Brigitte), « D'un déménagement l'autre... », *La Lettre de l'EHESS*, n° 33, juin 2010. Disponible en ligne : <http://lettre.ehess.fr/81> > ; POTIN (Yann), « Du déménagement à la mise en archives », *La Lettre de l'EHESS*, n° 33, juin 2010. Disponible en ligne : <http://lettre.ehess.fr/858> [Consulté le 30 mai 2013].

² Soutenue par des conservateurs en poste au rectorat de Paris (Paule René-Bazin, Thérèse Charmasson, Laurent Morelle), la « fonction archives » transformée ultérieurement en service de l'EHESS s'est développée dans un étroit partenariat avec les Archives nationales qui se poursuit de nos jours.

l'EHESS de 1977 à 1985, que revient l'élargissement de la mission de collecte des archives administratives de l'établissement, à celle de l'enquête historique et administrative, confiée à l'archiviste nouvellement recrutée. La Cour des comptes enquêtait alors sur le fonctionnement de l'Association Marc-Bloch, créée auprès de la sixième section dès 1948 pour favoriser l'édition et le rayonnement de l'œuvre de l'historien co-fondateur des *Annales*, association qui fonctionna peu à peu comme relais gestionnaire des subventions et aides financières exceptionnelles reçues par la sixième section en pleine expansion.

Enquêter sur l'histoire administrative d'une institution ouvrait la voie à la quête des origines. Et celle-ci mène toujours en amont du moment créateur, à la recherche des traces d'une gestation dont on ne trouve que des indices dans les archives ultérieurement produites par l'institution elle-même. C'est donc hors des archives de l'établissement que l'archiviste a dû chercher les sources d'une histoire qui s'inscrivait à la fois dans le mouvement historique de la revue des *Annales*, les rencontres manquées de la sociologie et de l'économie dans l'entre-deux-guerres, celles plus réussies avec l'histoire et les ambitions d'une fondation américaine d'aide au développement, en France, des sciences économiques et sociales¹.

À partir du début des années 1990, l'intensification de la collecte des archives administratives et scientifiques, leur traitement et leur communication ont été rendus possible grâce à l'augmentation progressive des effectifs du service². Une charge de mission auprès de la présidence, avec une représentation permanente au conseil scientifique de l'EHESS, a été créée en 2009 pour la politique des archives. Une convention de partenariat avec les Archives nationales pour la préservation des fonds d'archives de la recherche de l'EHESS dans l'attente de la construction du département des archives du campus Condorcet est en cours de mise en œuvre. Depuis l'origine du service, les archives publiques ont été régulièrement versées aux Archives nationales, l'EHESS conservant toutefois un certain nombre de fonds d'intérêt historique et scientifique mis à la disposition des chercheurs qui viennent de plus en plus nombreux consulter les fonds³.

¹ MAZON (Brigitte), *Aux origines de l'École des hautes études en sciences sociales. Le rôle du mécénat américain*, préface de Pierre Bourdieu, Paris, Éditions du Cerf, 1988.

² Ont rejoint le service des archives de l'EHESS : Marie-Annick Morisson en 1993, Yamina Irid en 2000, Goulven Le Brech de 2006 à 2012, Pierre Sène en 2012. Tous ont participé au second grand déménagement de l'EHESS en 2010 et, avec Medhi Afnai, Diane Dosso, Thibaut Malabre et Maia Pirat, ils ont contribué à l'accroissement considérable des fonds. Voir les chroniques du déménagement (*La Lettre de l'EHESS - chroniques*) : <http://www.ehess.fr/archives/document.php?id=5184>

³ La salle de consultation des archives, malgré son exigüité, reçoit de nombreux chercheurs : on recense environ 120 demi-journées de consultations annuelles.

Cartographie des fonds

Les fonds d'archives institutionnelles

Reflets d'une structure administrative quelque peu inadaptée à son développement jusqu'au milieu des années 1970, témoins d'une tendance précoce à l'autonomie et d'un fonctionnement de type présidentiel, les fonds d'archives de la sixième section de l'EPHE mêlent intimement des informations scientifiques et administratives. Ils ont aussi pour caractéristique de porter le nom de leurs producteurs, en raison des personnalités qui ont marqué autant l'administration que la recherche.

Ainsi le fonds Louis Velay, « bras gauche » du management interne de Fernand Braudel, est l'un des plus consultés à l'heure actuelle, avec celui de Clemens Heller, son « bras droit » des relations internationales. Le premier avait dans son périmètre de responsabilités non seulement la gestion de l'établissement, de ses multiples implantations, la tenue de son budget, l'organisation de son public (élèves, auditeurs et chercheurs), mais également la création et le fonctionnement des centres de recherche. C'est dans ce fonds que l'on peut lire les premiers projets et les développements institutionnels des unités de recherche de l'établissement de 1954 à 1975. Quant au fonds Clemens Heller, il est particulièrement riche de projets et de correspondances scientifiques relatives aux centres de documentation et de recherche sur les « aires culturelles », notion importée des États-Unis pour désigner les différents domaines de civilisations auxquels se consacrent les chercheurs dotés de compétences linguistiques et pratiquant des méthodes de recherches interdisciplinaires.

Le fonds Velay et le fonds Heller sont les deux piliers archivistiques de l'institution où s'inscrivent en creux les archives manquantes de la présidence de Fernand Braudel. Ce fonds, constitué principalement d'une abondante correspondance personnelle et scientifique, a été confié par la famille à l'Institut de France après avoir été en partie égaré pendant plus de trente ans dans le château normand d'Alexis de Tocqueville¹. Par la suite, les fonds d'archives des présidents successifs, versés au service des archives, deviennent de plus en plus volumineux jusqu'en 2005, puis décroissent brusquement avec l'usage de la messagerie électronique et la répartition administrative des dossiers entre les différents services de la présidence. Ils contiennent principalement la correspondance et les dossiers de politique scientifique et institutionnelle de l'établissement.

¹ La première partie de ce fonds (1948-1959) a été retrouvée et identifiée au château d'Alexis de Tocqueville sur une indication de François Furet en 1987. Voir : MAZON (Brigitte) et MORELLE (Laurent), *Inventaire des archives Fernand Braudel (1948-1959)*, EHESS-AN, 1990, 47 p. dactyl.

Les dossiers de la direction du développement de la recherche sont riches d'informations sur la vie scientifique, les projets de recherche, leurs développements, leurs moyens, les hommes et les femmes qui les initient, les animent, construisent des partenariats et renouvellent les thématiques de recherche. Les archives des instances, en particulier celles des séances du conseil scientifique, font dorénavant l'objet d'une collecte immédiate par le service des archives et d'une indexation du contenu permettant un accès partagé à l'information.

Les archives du cadre institutionnel et fonctionnel de la recherche font intrinsèquement partie de l'histoire du développement de la recherche en sciences sociales.

Les archives des centres de recherche

Dans ses premières années, chaque nouvelle direction d'étude engageait la création d'un centre ou d'un groupe de recherche. C'était le sens des recrutements voulus par Lucien Febvre qui voyait dans la jeune sixième section de l'EPHE l'espoir de réalisation des enquêtes collectives qu'il appelait de ses vœux.

« Un jour viendra où l'on parlera de *laboratoires d'histoire* comme de réalités – et sans provoquer de sourires ironiques. [...] Une génération ou deux : le vieux monsieur dans son fauteuil, derrière ses fichiers strictement réservés à son usage personnel et aussi jalousement gardés contre les convoitises rivales qu'un portefeuille dans un coffre-fort – le vieux monsieur d'Anatole France et de tant d'autres aura terminé sa vie falote. Il aura fait place au chef d'équipe, alerte et mobile, qui, nourri d'une forte culture, ayant été dressé à chercher dans l'histoire des éléments de solution pour les grands problèmes que la vie, chaque jour, pose aux sociétés et aux civilisations, saura tracer les cadres d'une enquête, poser correctement les questions, indiquer précisément les sources d'information et, ceci fait, évaluer la dépense, régler la rotation des appareils, fixer le nombre des équipiers et lancer son monde à la quête de l'inconnu. Deux mois ou trois ou quatre : la cueillette est terminée. La mise en œuvre commence. Lecture des microfilms, mise en fiches, préparation des cartes, des statistiques, des graphiques, confrontation des documents proprement historiques avec les documents linguistiques, psychologiques, ethniques, archéologique, botaniques, etc., qui peuvent faciliter la connaissance. Six mois, un an : l'enquête est prête à être livrée au public. L'enquête qu'un travailleur isolé aurait mis dix ans à ne point faire aussi riche, ni aussi vaste, ni aussi probante. Même si, surtout s'il en avait conçu l'idée dans son ampleur »¹.

¹ FEBVRE (Lucien), « Vers une autre histoire », *Revue de métaphysique et de morale*, t. 58, 1949, n° 3 et 4, p. 225-247. Repris dans : Lucien Febvre, *Vivre l'histoire*, édition établie par Brigitte Mazon et préfacée par Bertrand Müller, Paris, R. Laffont, 2009 (coll. Bouquins), p. 364.

C'est dans cet esprit que fut créé, dès l'aube de la sixième section, un centre de recherches historiques dont Lucien Febvre confia la direction à Fernand Braudel, puis un centre d'études économiques mis sur pied par Charles Morazé, dans les locaux de la Fondation nationale des sciences politiques, associant des professeurs de la faculté de Droit et de l'INSEE. Les enquêtes sociologiques furent d'abord menées en étroite collaboration avec le Centre d'études sociologiques dirigé par Georges Gurvitch, avant que ne soient créés des groupes et centres propres à la sixième section¹.

La psychologie trouvait aussi sa place dans les collaborations interdisciplinaires menées au sein du centre de psychologie comparative (Ignace Meyerson), tandis que le laboratoire de psychologie (Pierre Bresson) ou le centre de psychiatrie sociale (Roger Bastide, Henri Baruk), lançaient de nouvelles pistes de recherches en sortant du domaine purement médical. Quant au laboratoire d'anthropologie fondé par Claude Lévi-Strauss au sein de la sixième section, peu après son élection au Collège de France en 1960, il fut le grand centre d'accueil et de dissémination de toute une génération d'ethnologues.

Les archives des centres de recherches ont été collectées au fil de leurs déménagements ou de leurs transformations, voire de leur extinction². D'autres centres en revanche perdurent, sous leur dénomination d'origine pour certains. Ils ont versé leurs archives en raison d'un manque de place ou d'un déménagement. C'est le cas du Centre de recherches historiques, du Centre d'analyse et de mathématiques sociales, du Centre de sociologie européenne et de quelques centres des aires culturelles qui, sous des intitulés divers, portent la référence du domaine de civilisation auquel s'attachent leurs études (Chine, Russie, Brésil, Afrique, etc.).

¹ Groupe de sociologie de la connaissance (Georges Gurvitch, Lucien Goldman) ; centre de sociologie des objets de civilisation (Pierre Francastel) ; centre de recherches coopératives (Henri Desroche) ; centre de sociologie européenne (Raymond Aron) dont émane le centre de sociologie de l'éducation et de la culture (Pierre Bourdieu) ; laboratoire de sociologie industrielle (Alain Touraine) ou Centre de sociologie rurale (Placide Rambaud).

² Citons parmi ces derniers le fonds d'archives du centre d'études arctiques (création de Jean Malaurie), celui du laboratoire de cartographie (inventé par Jacques Bertin), les archives du Centre d'Asie du sud-est (porté par Georges Condominas), celles du centre de psychiatrie sociale (initié par Roger Bastide) ou encore le fonds du centre d'ethnologie sociale et de psychosociologie (création de Paul-Henry Chombart de Lauwe), pour n'en citer que quelques-uns.

Quelques unités ou centres de recherche ont vu leurs intitulés modifiés pour porter le nom de leurs fondateurs : ainsi le centre d'études des communications de masses (CECMAS) créé en 1960, est devenu, après de multiples transformations, le Centre Edgar Morin. Le centre de recherches d'histoire des sciences et des techniques a pris, peu après sa mort, le nom de son fondateur Alexandre Koyré, dont il conserve les archives personnelles. La volonté d'abriter les archives de Raymond Aron a été inscrite dans la vocation même de l'institut portant son nom, créé en 1984 par François Furet pour « abriter des recherches de philosophie politique et être le dépositaire des archives Raymond Aron ». Si ces archives ont finalement fait l'objet d'un don à la BnF, le centre conserve actuellement celles de François Furet et de Claude Lefort. La volonté de conservation des fonds participe de l'expression affirmée d'une filiation institutionnelle.

On pourrait s'interroger sur les raisons disciplinaires, institutionnelles ou personnelles de la pérennité d'un centre de recherche, sur le succès ou l'échec de la transmission. Les archives en tout état de cause constituent un témoignage de la vie de ces centres, de leurs méthodes et orientations scientifiques, souvent marquées par leurs figures tutélaires. Une collecte d'archives orales auprès des anciens et de leurs collaborateurs peut venir enrichir mutuellement ces sources qui restent toujours partielles¹.

Si le métrage d'archives produites et conservées n'est qu'un indicateur volumétrique de la richesse des fonds (il faudrait y ajouter des informations qualitatives sur leur diversité typologique), leur préservation témoigne du souci des responsables de centres de conserver et de transmettre non seulement les résultats des enquêtes, mais aussi leurs documents préparatoires, les bilans d'étape, la correspondance.

Le plus volumineux fonds d'archives collecté par le service des archives de l'EHESS est celui du centre de sociologie européenne avec ses quelque 250 ml d'archives d'enquêtes initiées par Pierre Bourdieu, conservées jusqu'à la date du déménagement de 2010 dans un légendaire couloir des archives, passage obligé vers le bureau de la direction et la salle de séminaires.

¹ Quelques entretiens ont déjà été réalisés par le service des archives (avec Alain Touraine, Marc Ferro, Jacques Le Goff, Ignacy Sachs, Jean Malaurie et Raymond Boudon). Un centre de recherches a réalisé un film documentaire de témoignages sur son histoire qui ajoute à l'archive orale une dimension esthétique et interprétative d'un grand intérêt : *Autobiographie d'un centre de recherche*, 2013, production Centre de recherche sur les arts et le langage (EHESS/CNRS), réalisation SETO (Momoko), <http://cral.ehess.fr/>.



Les 1034 boîtes d'archives d'enquêtes du Centre de sociologie européenne avant leur mise en archives © Brigitte Mazon (2010)

Ces enquêtes sur l'éducation (sur les étudiants et les professions universitaires), sur l'habitat, sur les pratiques culturelles et les comportements économiques, ont été préservées grâce à Pierre Bourdieu et leur traitement a été confié au service des archives de l'EHESS par son successeur à la direction du centre, Rémi Lenoir¹.

Les archives du laboratoire de sociologie industrielle d'Alain Touraine transformé en centre d'étude des mouvements sociaux puis, pour une partie des équipes, en centre d'analyse et d'intervention sociologiques, présentent de riches enquêtes qualitatives sur les mouvements étudiants, ouvriers, anti-nucléaires, sur le mouvement polonais de Solidarnosc, ainsi que sur la

¹ Ce fonds, pris en charge par toute l'équipe des archivistes, plus particulièrement par Goulven Le Brech, dans les conditions difficiles du déménagement, étant trop volumineux pour être conservé dans les locaux des archives de l'EHESS, a été déposé provisoirement aux Archives nationales dans le cadre de la convention précitée.

Russie post-communiste, pour ne citer que quelques enquêtes conduites entre 1976 et 1995.

Le laboratoire de cartographie créé par Jacques Bertin à l'initiative de Lucien Febvre, outre ses recherches propres sur le traitement graphique de l'information et la sémiologie graphique, a été le lieu de fabrication d'illustrations, cartes, dessins et graphiques de très nombreux auteurs de sciences sociales, dont plusieurs centaines de dossiers de travaux ont été conservés et classés.

Pour ce qui concerne les centres de recherche et de documentation des aires culturelles et de l'ethnologie, les archives scientifiques semblent en général procéder de travaux plus individuels que collectifs. Nous les retrouvons donc plutôt dans les carnets de terrains et les dossiers de travail personnels des chercheurs. Ainsi le centre de documentation et de recherche sur l'Asie du sud-est et le monde insulindien, créé par Georges Condominas en 1957 présente un fonds institutionnel cohérent, mais la matière scientifique ethnologique se trouve dans le volumineux fonds personnel de son fondateur, comme nous le verrons ci-après. Il en est de même pour le centre d'études arctiques créé en 1957 par Jean Malaurie qui mène une réflexion sur le devenir de ses archives personnelles, celles-ci étant sous bien des aspects intimement liées à son centre de recherche¹.

Ces archives des centres et unités de recherche, d'un métrage actuel de 830 ml, représentent les plus volumineux fonds d'archives traités par les archivistes de l'EHESS.

Les fonds d'archives personnelles

Les « chefs d'équipes, alertes et mobiles » de la première période de la sixième section n'ont pas eu l'idée de léguer ou de faire don de leurs fichiers et dossiers de travail, ce qui n'était guère dans l'esprit du temps. Certains fonds ont été transportés à la hâte après leur décès, comme les papiers de Georges Gurvitch sortis en vrac de son domicile grâce à l'intervention de Fernand Braudel et abandonnés pendant des décennies dans les sous-sols de la Maison des sciences de l'homme. D'autres ont été remis par les familles et depuis quelques années des chercheurs ont transmis directement leurs archives, comme autant d'éléments d'un patrimoine intellectuel qu'ils confient à l'institution qui fut le cadre de vie majeur de leurs travaux et carrière.

¹ FAU (Guillaume) et ROCHETTE (Marc), « Plaidoyer pour la mémoire des sciences sociales. Entretien avec Jean Malaurie », *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, n° 45, p. 14-23.

Entre archives publiques et archives « privées » des chercheurs, la frontière est parfois ténue. La problématique a été souvent évoquée¹. Elle trouve une illustration particulière dans le fonds privé de Fernand Braudel qui contient toute sa correspondance de secrétaire, puis de président de la sixième section de 1949 à 1972. Robert Mandrou aussi a conservé par-devers lui les dossiers du secrétariat de rédaction des *Annales* de 1954 à 1962. En réalité, la plupart des fonds de chercheurs contiennent les dossiers de leurs responsabilités collectives, institutionnelles, éditoriales et scientifiques.

Ces fonds d'archives personnelles sont au nombre d'une soixantaine et représentent à l'heure actuelle un métrage de l'ordre de 700 ml. Ils ont été confiés au service des archives de l'EHESS soit par le chercheur lui-même, le plus souvent à l'occasion d'un déménagement institutionnel ou personnel, soit par leurs ayants droit, ou encore par déshérence². Pour le classement et l'inventaire de certains fonds, le service des archives a bénéficié de l'engagement de quelques doctorants ou stagiaires qui, encadrés par les membres du service, découvraient à cette occasion la méthodologie archivistique³.

La situation la plus propice à la collecte globale d'un fonds est celle de sa prise en charge directe au domicile du chercheur, l'idéal étant de conserver à la fois les dossiers d'archives et les ouvrages de bibliothèque dont le classement, les dédicaces, annotations, notes de lectures, notules incorporées aux textes imprimés, confèrent aux collections individuelles de livres le statut d'archives.

¹ Nous ne pouvons dans les limites de cet article citer tous les auteurs qui, depuis le n° 145 (1989) de *La Gazette des archives* ont contribué à la réflexion sur les archives scientifiques. Citons toutefois les travaux pionniers de Thérèse Charmasson (1995), ceux de Bertrand Müller (2006, 2011, 2013) et le n° 212 (2008) de *La Gazette des archives* avec les contributions de Marie-Annick Morisson et de Goulven Le Brech. Voir aussi MAZON (Brigitte) « L'historien et ses archives », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 69, 2003. La plupart de ces références et bien d'autres se trouvent dans la bibliographie détaillée du mémoire de : DELAUNAY (Guillaume), *Les archives scientifiques en sciences humaines et sociales : état de l'art*, mémoire d'étude, ENSSIB, 2012 [consulté en ligne le 30/05/2013].

² Parmi les chercheurs ayant fait eux-mêmes don de leurs archives citons : Pierre Vidal-Naquet, Georges Condominas, Marc Augé, Patrick Fridenson, Maurice Godelier, Jean-Claude Schmitt, Raymond Boudon ; pour les dons effectués par les ayants droit : Philippe Ariès, Paul-Henry Chombart de Lauwe, Lucien Febvre, Pierre Francastel, Gabriel Le Bras, Robert Mandrou, François Sigaut ; le principal fonds en déshérence étant celui de Georges Gurvitch.

³ Guillaume Gros pour le fonds Philippe Ariès, Magali Gustave pour le fonds Pierre Vidal-Naquet et Fabienne Lavabre pour les archives de guerre du fonds Febvre, sous la direction de Brigitte Mazon ; Hélène Tron et Cécile Rol pour le fonds Gurvitch, avec Marie-Annick Morisson ; les fonds de la sociologie classés par des stagiaires sous la direction de Goulven Le Brech puis de Pierre Sène.

Cet idéal est rarement réalisable. Il est tenté à l'heure actuelle pour le fonds de l'historien François Sigaut, remarquable par son classement originel, la préservation intégrale de ses archives, dont les dossiers thématiques sont souvent placés entre les séries de livres, ce qui confère à l'ensemble un sens scientifique et patrimonial qu'il est d'un grand intérêt de préserver.



Un des corps de bibliothèque du bureau de François Sigaut à son domicile
© Jacques Holtz (2012)

L'expérience n'a pas pu être tentée pour le fonds Georges Condominas dont les dossiers thématiques se glissaient aussi parmi les livres, ou encore celui de Robert Mandrou, dont l'intégralité des livres et des archives était préservée à son domicile dans un agencement très personnel¹.

¹ MAZON (Brigitte) et MORISSON (Marie-Annick), *Inventaire des archives de Robert Mandrou, Cahiers du Centre de recherches historiques*, 1997. Consultable en ligne : <http://ccrh.revues.org/2544>.

Le fonds du juriste, historien du droit et sociologue des religions, Gabriel Le Bras, co-fondateur de la sixième section de l'EPHE, a lui aussi été collecté dans sa quasi-intégralité, quarante ans après sa mort, à son domicile¹. La riche bibliothèque de droit canon était séparée de la pièce des archives du sociologue des religions comme « la nef de la sacristie », ainsi qu'il était d'usage familial de désigner l'agencement de son cabinet de travail. Cette séparation topographique des livres et des archives correspondait à une organisation de l'espace du chercheur qui recevait ses collaborateurs ou ses invités dans son salon-bibliothèque. Il est vrai que les archives, dans leur inachèvement et conditionnement, sont moins esthétiques que les ouvrages, leur contenu se dévoile dans l'arrière-plan.



La bibliothèque et (au second plan) les archives de Gabriel Le Bras
© Brigitte Mazon (2010)

¹ La collecte de ce fonds donné à l'EHESP par la famille a été confiée à Yann Potin en 2010.

Le fils de Lucien Febvre, quant à lui, a eu l'idée originale et fortement symbolique de rédiger un legs testamentaire donnant à l'EHESS toutes les archives restées à son domicile, ainsi que sa bibliothèque (meubles et ouvrages) demeurée quasiment inchangée depuis la mort de son père en 1956. Son bureau-bibliothèque présentait lui aussi toutes les caractéristiques d'un cabinet d'érudit, différent toutefois de l'organisation spatiale de Gabriel Le Bras : les livres étaient sur les rayonnages et, dans les cartonniers, en bas des meubles, se trouvaient les archives¹. Elles présentent une variété typologique exceptionnelle (notes et dossiers de travail, notes de cours, correspondance, photographies, cartes, carnets et dessins).



Archives Lucien Febvre, EHESS © Brigitte Mazon

¹ Les archives de Lucien Febvre, dispersées par leur localisation originelle (à son domicile parisien et dans sa maison de campagne), par les dépôts successifs chez l'un ou l'autre des enfants et à l'IMEC, suivis d'un don partiel aux Archives nationales, enfin d'un legs à l'EHESS, sont en cours de regroupement. La prise en charge de la bibliothèque a pu être réalisée dans le cadre du partenariat EHESS/Archives nationales.

Si Lucien Febvre n'a pas écrit de récit autobiographique ou de témoignage sur les événements historiques qu'il a traversés (les deux guerres mondiales) ou sur l'œuvre institutionnelle qu'il a construite (les *Annales*, *l'Encyclopédie française*, la sixième section de l'EPHE), s'il n'a pas publié non plus tous les livres qu'il avait en gestation (le fonds contient de nombreuses ébauches et textes inédits), ses archives témoignent généreusement du travail, de la vie et de la personnalité de l'historien, fondateur d'institutions.

Conclusion

Les archives des sciences sociales ont une histoire qui s'inscrit dans un contexte social, institutionnel et humain en perpétuelle reconfiguration. Les archivistes collectant les fonds sont des passeurs d'autant plus efficaces lorsqu'ils œuvrent au sein des institutions et que leur mission est reconnue comme participant de la vie scientifique de l'établissement. De la collecte des archives à l'identification des sources, des archives administratives aux archives de la recherche, des enquêtes collectives aux fonds personnels des chercheurs, le service des archives de l'EHESS est à l'image d'une institution qui a pratiqué en pionnière le décloisonnement des disciplines des sciences humaines et sociales. Il a collecté au fil des décennies quelques gisements épars ou regroupés de ces « archives de l'humanité » dans une entreprise au long cours qui associe archivistes et chercheurs dans leur quête de la connaissance de l'homme en société, dans les différentes civilisations et dans l'histoire¹.

Brigitte MAZON

Responsable du service des archives
EHESS

brigitte.mazon@ehess.fr

¹ Les archivistes ont aussi leur ethnologue... qu'Anne Both soit vivement remerciée pour sa relecture critique de cet article. Elle est l'auteur d'un rapport de recherche pour le département du pilotage de la recherche et des politiques scientifiques, Direction générale des patrimoines, ministère de la Culture et de la Communication : *Un travail de fonds pour l'éternité. Anthropologie comparée des pratiques archivistiques*, décembre 2010.